

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des transports recommande au Conseil de prendre connaissance du rapport annuel 2016 du Service du stationnement.

CONTEXTE

Selon la [Stratégie municipale de gestion du stationnement](#), approuvée par le Conseil municipal en 2009, l'équipe du Programme municipal de gestion du stationnement (le programme de stationnement payant de la Ville) doit rendre des comptes sur ce qui suit :

- Budget annuel – approuvé chaque année par le Conseil;
- Plan d'immobilisations – approuvé par le Conseil, et mis à jour au besoin;
- Rapport annuel – reçu et examiné chaque année par le Conseil.

Le budget annuel et le plan d'immobilisations ont été approuvés par le Conseil en décembre 2016, avec le [budget de fonctionnement et d'immobilisations 2017 du Comité des transports](#).

Le rapport répond à l'obligation d'en produire un annuellement et fait le point sur le plan de travail 2017 du Programme municipal de gestion du stationnement.

ANALYSE

Programme municipal de gestion du stationnement – Aperçu

La Ville d'Ottawa offre des places de stationnement payantes par l'entremise de son Programme municipal de gestion du stationnement. Géré par le Service du stationnement, qui fait partie des Services des routes au sein de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement, ce programme vise à offrir des services de stationnement public conformes aux objectifs de la Stratégie municipale de gestion du stationnement.

Au 31 décembre 2016, le Service du stationnement gérait :

- 3 861 places de stationnement payant sur rue;
- 2 861 places de stationnement hors rue dans 6 structures de stationnement et 12 parcs de stationnement en surface;

- 2 774 places de stationnement pour bicyclettes hors rue et sur supports à vélo avec anneau et poteau.

La Stratégie municipale de gestion du stationnement exige que le Programme municipal de gestion du stationnement soit financièrement autonome, c'est-à-dire que les revenus de stationnement suffisent à couvrir toutes les dépenses liées aux opérations ainsi qu'à l'entretien et au cycle de vie des installations, ce qui comprend les contributions au fonds de réserve pour le stationnement pour financer le développement, l'exploitation et la promotion du réseau de stationnement dans l'avenir. À la fin d'exercice 2016, le fonds de réserve pour le stationnement atteignait 19,3 millions de dollars.

Plan de travail 2017

Les projets et initiatives qui suivent ont été planifiés et lancés en 2017, et correspondent au plan de travail présenté au Groupe de consultation des intervenants du stationnement plus tôt cette année. Par ailleurs, toutes les initiatives concordent avec les objectifs de la Stratégie municipale de gestion du stationnement et du Plan directeur des transports, et elles ont toutes été prévues au budget de fonctionnement et d'immobilisations 2017 du Service du stationnement, adopté par le Conseil en décembre 2016.

- Stratégie de stationnement de Kitchissippi (version définitive et mise en œuvre);
- Projet d'aménagement de la Bibliothèque centrale – évaluation des besoins de stationnement;
- Étude sur le stationnement dans le secteur central (Ouest);
- Enquêtes sur le taux d'occupation des espaces de stationnement sur rue et la conformité;
- Programme d'examen des tarifs de stationnement hors rue;
- Examens du stationnement par secteur et surveillance (y compris le Vieil Ottawa-Sud et Vanier);
- Phase II du système de guidage pour le stationnement / renouvellement de l'identité visuelle et installation d'enseignes (hôtel de ville et 210, rue Gloucester);
- Plan d'amélioration des installations;
- Bornes de recharge pour les véhicules électriques;
- Renouvellement de la Stratégie municipale de gestion du stationnement (mise en branle);

- Politique sur les panneaux d'orientation.

Rapport annuel 2016

Le rapport annuel 2016, qui figure au document 1, présente les initiatives et les réalisations du Service du stationnement en 2016 et explique en quoi ils cadrent avec la Stratégie municipale de gestion du stationnement. Il contient aussi la liste des installations de stationnement sur rue et hors rue, de même qu'un sommaire des changements apportés dans la dernière année aux espaces de stationnement payant.

Le rapport revient également sur l'utilisation des pouvoirs délégués en 2016, conformément aux paragraphes suivants de l'annexe I du *Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs* (n° 2016-369) :

- 13(3) – Tarif des stationnements hors rue gérés par la Ville;
- 14(2) – Tarif des stationnements sur rue gérés par la Ville.

Enfin, le rapport annuel 2016 fait un bilan en fonction de 12 indicateurs clés associés à la Stratégie municipale de gestion du stationnement et représentant une série d'objectifs énoncés dans le Programme de mesure des réussites du Service du stationnement. Les indicateurs correspondent aux anciens rapports annuels.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la recommandation du présent rapport, puisqu'il n'y a aucun stationnement municipal payant dans le secteur rural d'Ottawa.

CONSULTATIONS

Le plan de travail 2017 a été présenté au Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS) à la réunion du 7 mars 2017.

Le rapport annuel 2016 sera présenté au GCIS à la prochaine réunion ordinaire prévue.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

L'information financière contenu dans le rapport annuel reflète les opérations financières du Service de stationnement pour l'année se terminant au 31 décembre 2016.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le personnel veillera à ce que les projets et initiatives énoncés dans le présent rapport respectent toutes les normes d'accessibilité applicables, ce qui implique de consulter les employés municipaux concernés. Par ailleurs, un représentant du Comité consultatif sur l'accessibilité fait partie du Groupe de consultation des intervenants du stationnement.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

La recommandation du présent rapport correspond au Plan stratégique de la Ville pour 2017-2018, notamment à l'objectif ultime d'excellence du service, à la viabilité financière – une priorité collective – et au changement de culture selon la vision « une Ville, une équipe ».

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 – Rapport annuel 2016 du Service du stationnement

SUITE À DONNER

La Direction générale des travaux publics et de l'environnement continuera de mettre de l'avant les projets et les initiatives mentionnés dans la mise à jour du plan de travail 2017 et diffusera le rapport annuel 2016 auprès du public et des groupes d'intervenants.